

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 13/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le huit du mois de mars

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/02/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel.

PROCURATIONS : TOUAT Jean-Claude à CHEMIN Alexandra, BURBAN-BORIE Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise.

ABSENTS : BOUSSARIE Myriam, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, LAGARDE Lionel.

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMAIN Thomas

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Procurations : 2

Votants : 11

OBJET : DELIBERATION CHOIX DES DELEGATIONS DE LA COMMUNE POUR ANIMATIONS SOUMISES AUX DROIT SACEM 2025

Il est convenu par la présente délibération

De soumettre à approbation du service départemental de la SACEM les délégations Commune/associations suivantes pour l'année 2025 et de prise en charge avec forfaits adaptés de celles-ci.

De prendre en charge par forfait adapté les animations musicales d'ambiance

En live (Musique vivante) pour les marchés hebdomadaires des samedis, des marchés des saisons, un Printemps, trois en été, un en Automne et un en Hiver.

De prendre en charge par forfaits adaptés

Les délégations éligibles de la commune vers les associations sont les suivantes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

La délégation du programme de concert confié à l'association Milhac Loisir qui s'engage à laisser l'entrée libre et gratuite au public, invité seulement à déposer leur soutien en formule dit au « Chapeau ». Ce conformément à la demande expresse de la commune, qui s'engage par contrat moral à assurer le versement annuel d'une subvention d'équilibre. Le programme se composera principalement d'œuvres classées dans le domaine public.

Programme annuel d'ailleurs partiellement accompagné par la Communauté de commune et le Département Par conventionnement bi latéral.

Ainsi que l'animation de Fête des voisins accès libre et gratuit musique vivante : le 9 juillet 2025

Les délégations aux associations qui organisent des événements festifs annuels locales ou traditionnelles en dehors du programme musical et culturel.

Fêtes de Pâques (locale) repas association BCM musique enregistrée : le 19 avril 2025

Fêtes de la musique organisé par le Cabanier : 21 juin 2025

Concert « Flûte Guitare Milhac Loisirs : 3 août 2025

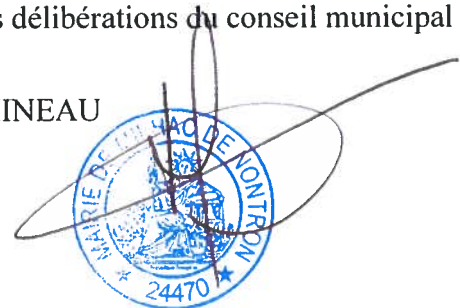
Repas de soutiens à l'arbre de Noël organisé par le Foyer Rural : 15 novembre 2025

Soirée Thanksgiving de Milhac Loisirs repas dansant musique enregistrée le 29 novembre 2025

Sans délégation

Fêtes de l'été bal populaire accès libre et gratuit musique vivante : le 21 juin 2025 assuré par la Commune.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*